

## LES LABORATOIRES DELBERT SONT HEUREUX D'ANNONCER ÊTRE SIGNATAIRE DE LA CHARTE RELATIONS FOURNISSEURS ET ACHATS RESPONSABLES (RFAR)

Engagés depuis sa création dans des démarches responsables avec ses fournisseurs, les Laboratoires Delbert ont formalisé le 23 janvier 2023 ces engagements en devenant signataire de la Charte « Relations Fournisseurs et Achats responsables » pilotée par le Médiateur des entreprises et le CNA (Conseil National des Achats).

**Charte**   
RELATIONS FOURNISSEURS  
ET ACHATS RESPONSABLES  
**SIGNATAIRE**

Cette démarche s'inscrit dans la continuité des Laboratoires Delbert d'intégrer des priorités environnementales et sociétales dans le cadre de ses activités. Au travers de ce document, les Laboratoires Delbert s'engagent à respecter 10 engagements pour des achats responsables.



## 10 ENGAGEMENTS POUR DES ACHATS RESPONSABLES

### 01.

Assurer une relation financière responsable vis-à-vis des fournisseurs.

### 02.

Entretenir une relation respectueuse avec l'ensemble des fournisseurs, favorable au développement de relations collaboratives.

### 03.

Identifier et gérer les situations de dépendances réciproques avec les fournisseurs.

### 04.

Impliquer les organisations signataires dans leur filière.

### 05.

Apprécier l'ensemble des coûts et impact du cycle de vie.

### 06.

Intégrer les problématiques de responsabilité environnementale et sociétale.

### 07.

Veiller à la responsabilité territoriale de son organisation.

### 08.

Le professionnalisme et l'éthique de la fonction achats.

### 09.

Une fonction Achat chargée de piloter globalement la relation fournisseurs.

### 10.

Une fonction de médiateur « relations fournisseurs », chargé de fluidifier les rapports internes et externes à l'entreprise.